

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 74 (1977)
Heft: 6

Artikel: La sélection de l'abeille aux États-Unis [4]
Autor: Claerr, Gérard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1067832>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Documentation étrangère

LA SÉLECTION DE L'ABEILLE AUX ETATS-UNIS

par Gérard Claerr

(Suite de la page 124 du journal de mai 1977)

3. Double « greffage » ou simple transfert « à sec » ?

Le simple transfert des larves « à sec » donne des résultats tout à fait satisfaisants.

Il a été démontré que le double « greffage » ne présente aucun avantage vraiment convaincant. Les reines que l'on obtient par cette méthode ne sont pas plus lourdes ni meilleures que celles obtenues par simple transfert.

On peut observer que dans le double transfert, les cellules royales sont plus grosses et surtout plus longues. Mais cela est dû à un reste plus important de gelée royale au fond de la cellule. On peut facilement mettre en évidence cette différence de taille, en alternant sur une même latte d'élevage des cupules avec simple ou double transfert.

Il n'y a pas de corrélation entre cet excédent de nourriture, la taille des cellules d'une part, et le poids des reines obtenu d'autre part. Ceci a été confirmé par des centaines de pesées de reines provenant de différentes séries d'élevage. Les reines obtenues par double transfert sont parfois même plus petites, lorsqu'un excédent trop important de nourriture les empêche de se développer normalement.

Il n'est pas nécessaire de transférer les larves sur une goutte de gelée royale. Le transfert « à sec » donne des résultats tout aussi satisfaisants. Cependant, dans les colonies d'élevage médiocres ou en début de saison d'élevage, ou encore lorsqu'on élève dans une ruche avec reine, cette pratique donne parfois un meilleur pourcentage d'acceptation. De toute façon, la gelée royale conservée n'est pas la nourriture convenant à la jeune larve. Elle a plutôt pour effet d'attirer les nourrices.

4. Conduite de l'élevage

On peut élever des reines soit en colonie orphelinisée, soit en colonie avec reine.

Lorsqu'on n'a besoin que d'un petit nombre de reines, et que l'on ne veut pas sacrifier la récolte de miel de la ruche élèveuse, on peut élever en colonie avec reine. Pour cela, on divise la ruche en deux compartiments à l'aide d'une partition comprenant une fenêtre de 10 × 10 cm environ, que l'on munit d'une grille à reine. Quelques heures après cette opération, le cadre d'élevage est suspendu dans la partie sans reine, entre deux rayons de couvain ouvert qui attire les nourrices. Avec cette méthode, on peut obtenir une quinzaine de cellules à la fois. Il faut contrôler le compartiment orphelin au bout de six jours pour voir s'il n'y a pas de cellules sauvages à détruire.

Les cellules royales doivent être enlevées au plus tard le dixième jour après le début de l'élevage. On peut alors recommencer une nouvelle série.

Pour les élevages plus importants, on utilise la méthode de la colonie sans reine. Pendant neuf jours, la reine est confinée dans la ruche sur deux rayons, que l'on enlève après ce délai. Les cadres restants ne contiennent donc plus de couvain ouvert. Les abeilles ne pouvant plus construire de cellules royales sur leurs propres rayons, s'occupent exclusivement de celles qu'on leur présente sur le cadre d'élevage.

On peut aussi plus simplement et plus rapidement, enlever à une colonie forte ayant de nombreuses jeunes abeilles, la reine et la plus grande partie du couvain ouvert. On met en place le cadre d'élevage quelques heures plus tard, lorsque l'agitation d'orphelinage est apparue. Il faut détruire les cellules sauvages une semaine plus tard.

Avec de telles colonies, on peut élever facilement trente reines par série, et deux à trois séries successives sont tout à fait possibles, sans baisse de la qualité de reines obtenues, puisque de nombreuses abeilles continuent d'éclore et assurent le renouvellement des nourrices.

La méthode du starter et du finisher

Les grands éleveurs américains combinent en général les deux méthodes et utilisent une colonie orpheline pour commencer les cellules (starter) et une colonie avec reine pour les finir (finisher).

Il leur est ainsi possible d'obtenir en continu un grand nombre de cellules. Au cours de mon voyage, j'ai visité la ferme d'élevage Kelley, où quatre personnes élèvent environ 30 000 reines par an.

Le starter est une forte colonie orpheline, sans couvain ouvert. On lui fournit un cadre d'élevage avec 45 cellules sur trois lattes (parfois le nombre des cellules peut aller jusqu'à cent, ce qui est exagéré). Après deux jours (âge total des larves : 6 jours), on distribue chacune des lattes de 15 cellules à trois colonies finisher qui terminent le travail, et la colonie starter reçoit un nouveau cadre avec quarante-cinq cellules qui, au bout de deux jours, sont de nouveau réparties entre les trois finisher. Et ainsi de suite...

Les cellules sont operculées le huitième jour après la ponte de l'œuf. Chaque finisher n'a donc à s'occuper que de 15 cellules à la fois. Lorsqu'on lui apporte une nouvelle série, les cellules de la latte précédente sont en train d'être operculées, et toutes les séries précédentes sont déjà operculées. Il faut sortir les cellules « mûres » au fur et à mesure, sept jours après l'entrée en finisher.

Les colonies starter doivent être pourvues chaque semaine de couvain operculé, et dans les finishers, il faut mettre des cadres avec couvain ouvert de part et d'autre du cadre d'élevage.

Les meilleurs résultats sont toujours obtenus lorsque le nombre de cellules de chaque série est en rapport avec les possibilités des colonies éleveuses.

Pour obtenir des reines le plus tôt possible, il est souhaitable de stimuler les colonies destinées à l'élevage avec des galettes de pollen. Pendant l'élevage, le nourrissage, même au miel, n'a pas d'intérêt car aucune influence positive n'a pu être mise en évidence, aussi bien en ce qui concerne l'acceptation des cellules, que la qualité des reines.

L'essentiel, c'est que la colonie éleveuse soit très peuplée et bien approvisionnée en miel de pollen.

Les cellules mûres sont distribuées à de petites colonies de fécondation. Les cellules royales, peu avant l'éclosion des reines, ne sont pas très fragiles. Aux Etats-Unis, on les égrène des lattes, comme des grains de maïs, dans un panier doublé d'un tissu de laine que l'on rabat ensuite sur les cellules pour les porter au rucher de fécondation. Il faut cependant éviter les chocs et les refroidissements, car beaucoup de supersédures de reines introduites récemment peuvent être attribuées aux dommages résultant de manipulations négligentes.

Lorsqu'une reine est fécondée et se trouve en ponte, elle est remplacée par une nouvelle cellule. Parfois, celle-ci n'est pas acceptée, et les abeilles commencent un élevage à partir de la ponte de la reine précédente. Mais cela n'est pas grave, car ce cas est facilement repérable, et la perte d'une cellule royale est peu importante, puisqu'il est tellement facile d'en obtenir un grand nombre.

(A suivre.)